

LES DROITS DE LA PERSONNE MALADE

Type de saisine : AUTOSAISINE

Type de texte : RAPPORT

Traité par : Affaires sociales

Adopté le : 12/06/1996

Mandature : 1994-1999

Rapporteur :

EVIN Claude

La version numérique de ce document n'existe pas.

[Contactez le CESE pour obtenir le document.](#)

PRÉSENTATION

Les droits de la personne malade, ce champ de réflexion pourrait susciter quelque perplexité : la maladie justifierait-elle un statut particulier que la déclaration des droits de l'homme n'aurait pas assuré ? Droit de tous aux soins et à des soins de qualité, droit à la protection de la santé, droits de l'usager du système de soins, droit à l'information, au respect et à la dignité, au consentement éclairé, droit à la non-discrimination du fait de la maladie présente et future, droit à la réparation... Les dispositions existantes sont nombreuses mais méconnues c'est pourquoi le Conseil économique et social s'est d'abord attaché à en faire l'inventaire. C'est le souci de guider chacun au sein du système de soins, de lui permettre de mieux participer à son traitement, de faciliter le dialogue avec les professionnels de santé qui a guidé les recommandations du Conseil économique et social pour mieux organiser et faire respecter les droits de la personne malade en tant que citoyen et comme usager du système de santé.

N° Brochure :

4312

Nor :

CESX9600116V

Référence :

1996-16